20. Vie associative – Valoriser l'engagement de chacune et chacun pour le bien de tous

La vie associative, véritable épine dorsale de notre société, bat au rythme des engagements citoyens et des initiatives altruistes qui la nourrissent. Au cœur de nos préoccupations, nous considérons la sphère associative comme un pilier incontournable du vivre-ensemble, contribuant de manière significative à l'épanouissement individuel et collectif. Cependant, force est de constater que le précédent gouvernement a négligé ce secteur vital.

Le constat est clair : les multiples appels à projets lancés sans réelle réflexion sur une vision à long terme ont laissé le secteur associatif dans une précarité chronique. Plutôt que d'investir dans des financements pérennes, le gouvernement précédent a préféré multiplier les initiatives ponctuelles, laissant les acteurs associatifs dans l'incertitude et l'instabilité. Cette approche témoigne d'un manque de compréhension des besoins réels du secteur et d'une absence de considération pour les contributions inestimables des associations à notre société.

Nous sommes convaincus que le secteur associatif peut jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de politiques publiques, agissant en synergie avec l'État pour répondre efficacement aux besoins de la population. La vie associative, loin d'être un simple complément, peut être un partenaire clé dans le développement et la mise en place de solutions concrètes. Nous plaidons pour un engagement fort et durable en faveur du secteur associatif, avec des financements stables et adaptés à la diversité des missions qu'il accomplit.

L'importance du volontariat constitue également un axe central de notre approche. Les bénévoles sont les piliers sur lesquels repose la vie associative, offrant leur temps et leurs compétences au service de causes qui leur tiennent à cœur. Les Engagés s'engagent à renforcer et à faciliter le volontariat en mettant en place des dispositifs encourageant l'implication citoyenne. Nous croyons en la force du bénévolat pour créer des liens durables au sein de la société et pour favoriser un sentiment d'appartenance et de solidarité.

La mise en œuvre du principe de subsidiarité est également au cœur de notre démarche. Nous défendons l'idée que l'État devrait céder aux associations ce qu'elles sont les mieux placées pour accomplir. Reconnaître et valoriser l'expertise des acteurs associatifs, c'est favoriser une gestion plus efficace des ressources et une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque communauté.

Les Engagés considèrent la vie associative comme un moyen privilégié de faire tomber les murs qui peuvent diviser notre société. Les associations sont des ponts entre les individus, favorisant le dialogue intergénérationnel, la diversité des points de vue, et créant ainsi une toile sociale riche. Dans un monde où la quête de biens matériels est souvent mise en avant, nous affirmons que l'associatif nous offre la possibilité d'avoir plus de liens, plus de solidarité, et plus de bien-être collectif.

Finalement, Les Engagés sont le mouvement par excellence pour revitaliser et soutenir le secteur associatif. Nous nous engageons à mettre en place des politiques claires, basées sur une vision à long terme, afin de garantir la pérennité et le développement de la vie associative. Reconnaissons ensemble le rôle essentiel des associations dans la construction d'une société plus solidaire, inclusive, et résolument tournée vers l'avenir. Les Engagés, pour une Belgique où la vie associative rayonne et unit chaque citoyen autour d'un idéal commun.

Nos priorités :

- ➔ **Un tissu associatif aux côtés des pouvoirs publics pour mettre en œuvre ses politiques**
- ➔ **Faciliter les initiatives associatives**
- ➔ **Cultiver le goût de l'engagement associatif**
- ➔ **Mettre en valeur et reconnaître l'action des associations auprès de la population**

1. UN TISSU ASSOCIATIF AUX CÔTÉS DES POUVOIRS PUBLICS POUR METTRE EN ŒUVRE SES POLITIQUES

Au cœur de notre projet pour une Belgique inclusive et dynamique, Les Engagés placent le tissu associatif en tant que partenaire clé pour la mise en œuvre efficace des politiques publiques. Nous croyons fermement en l'idée que les associations, par leur proximité avec les réalités du terrain, sont des acteurs essentiels dans la concrétisation des objectifs gouvernementaux.

Le principe de subsidiarité guide notre approche, encourageant la délégation des responsabilités aux associations là où elles démontrent une expertise et une efficacité particulière. Que ce soit dans des domaines tels que la pédagogie, la facilitation de l'accès au logement, l'aide aux personnes précarisées, ou encore l'accueil de personnes

PROJET NON VALIDÉ

vulnérables, les associations peuvent apporter une contribution significative grâce à leur connaissance approfondie des besoins spécifiques de la population.

Nous plaidons pour un renforcement du lien entre l'État et le secteur associatif, fondé sur la confiance mutuelle. Ce rapport de confiance est essentiel pour créer un environnement propice à la collaboration fructueuse, où les compétences des associations sont reconnues et mises à profit. Les Engagés s'engagent à établir des mécanismes de concertation régulière, favorisant un dialogue ouvert et constructif entre les pouvoirs publics et les acteurs associatifs.

En choisissant de travailler main dans la main avec le secteur associatif, nous aspirons à bâtir une Belgique où la complémentarité entre l'État et les associations devient la norme. Les Engagés encourageront la co-création de solutions, laissant place à l'innovation sociale et à des réponses adaptées aux défis complexes de notre société. Ensemble, construisons un partenariat fort et dynamique, où la diversité des talents et des compétences contribue à l'épanouissement de chaque individu et au bien-être collectif.

Nous voulons :

- Développer l'offre des centres d'accueil pour les sans-abris, car bénéficier d'un toit est la première étape de la réinsertion sociale, notamment grâce aux initiatives *Housing First* pilotées par les pouvoirs publics.
- Renforcer les moyens alloués aux dispositifs d'aide à la réussite et les dispositifs d'accompagnement des étudiants (appropriation des codes de l'enseignement supérieur administratifs, sociaux et institutionnels), prévoyant un soutien méthodologique et une remédiation immédiate préventive plutôt que de soutenir des dispositifs n'intervenant qu'après les premiers échecs ;
- Mettre en place des programmes de mentorat pour accompagner les travailleurs dans leur parcours de reconversion professionnelle
- Déployer le mentorat en définissant un cadre normatif et un financement structurel où les personnes issues de la migration sont guidées et soutenues par des mentors expérimenter
- Renforcer le rôle des associations dans l'animation et la co-animation de groupes de paroles dans les écoles et les acteurs de l'extrascolaire.
- Labelliser les associations qui seront chargées des animations relatives à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) réalisée dans les écoles, former les animateurs de manière professionnelle et neutre et intégrer, conformément au Pacte pour un enseignement d'excellence, l'EVRAS dans le degré supérieur de l'enseignement secondaire dans le domaine de la santé et du bien-être (incluant l'apprentissage de relations égalitaires entre les filles et les garçons).
- Créer des refuges pour accueillir les auteurs de violence afin de les accompagner et de les éloigner des victimes sans contraindre celles-ci à quitter leur domicile.
- Face à la cyberviolence, développer la « cyber-aide », soit le soutien, l'aide et l'orientation aux victimes, professionnels et auteurs sur les réseaux sociaux, notamment, via une « appli », ou en développant un chat, plus adapté au public jeune et qui serait progressivement accessible comme la Ligne d'Écoute 7j/7.
- Faire de la lutte contre l'analphabétisation une priorité politique en soutenant les associations promouvant l'alphabétisation

2. FACILITER LES INITIATIVES ASSOCIATIVES

Nous reconnaissons la richesse des initiatives associatives et sommes résolument engagés à alléger le fardeau administratif qui entrave trop souvent leur dynamisme. Notre engagement envers un environnement propice à la croissance des associations, en levant les obstacles bureaucratiques qui limitent leur capacité à innover et à répondre rapidement aux besoins de la société est primordial.

Les charges administratives excessives constituent l'un des principaux freins à l'épanouissement des initiatives associatives. Nous nous engageons à simplifier les procédures administratives, permettant ainsi aux associations de consacrer davantage de temps et d'énergie à leurs missions fondamentales. Nous envisageons une réduction

PROJET NON VALIDE

significative des formalités administratives, tout en garantissant la transparence nécessaire à la bonne gouvernance associative.

La multiplication des appels à projets, souvent éphémères et chronophages, constitue une autre source de préoccupation majeure. Notre vision consiste à substituer ces initiatives temporaires par des financements pérennes, offrant ainsi aux associations la stabilité nécessaire pour planifier à long terme et réaliser des projets significatifs. Les Engagés aspirent à créer un environnement financier prévisible pour les associations, favorisant ainsi l'innovation et le développement continu de leurs actions.

La fiscalité des associations est également au cœur de nos préoccupations. Nous plaidons en faveur de mesures fiscales incitatives, reconnaissant la valeur sociale du volontariat. Nous souhaitons évoluer vers une fiscalité avantageuse pour les associations, encourageant le bénévolat en rendant plus attractives les incitations fiscales liées à cet engagement citoyen. Simultanément, nous nous efforcerons de simplifier les processus liés au volontariat, garantissant une expérience fluide et gratifiante pour ceux qui choisissent de donner de leur temps.

Finalement, nous aspirons à libérer le potentiel des initiatives associatives en éliminant les entraves bureaucratiques et en créant un environnement fiscal favorable. En simplifiant les procédures, en rendant les financements plus durables, et en valorisant le volontariat par une fiscalité avantageuse, nous envisageons de faire émerger une Belgique où les associations prospèrent, innovant et contribuant activement à une société plus solidaire et épanouissante.

Nous voulons :

- Garantir la liberté d'association des établissements dans le cadre de l'offre de formations (habilitations) et de leurs collaborations, en les protégeant notamment de la logique territorialiste des pôles académiques ;
- Encourager les fédérations d'ASBL et les différentes plateformes existantes de soutien d'ASBL à développer une activité de guichet d'entreprise, afin de gagner en visibilité, d'établir une « relation client », de compléter leur offre actuelle de services et de leur ouvrir de nouveaux moyens.
- Revoir l'impôt des personnes morales auquel sont soumises les associations, afin de veiller à ce que celles qui dépensent davantage que leurs revenus (immobiliers ou mobiliers) bénéficient d'un taux réduit, à l'instar de l'impôt des sociétés.
- Assurer un financement structurel et non plus par appel à projets.
- Réduire les délais de liquidation des subventions afin d'éviter des problèmes de trésorerie.

3. CULTIVER LE GOÛT DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Au cœur de notre vision pour une société dynamique et solidaire, nous accordons une importance particulière à la cultivation précoce du goût de l'engagement associatif, notamment au sein du secteur de la jeunesse. Notre conviction profonde est que l'engagement dès le plus jeune âge crée des citoyens investis tout au long de leur vie. Nous considérons que soutenir les organisations de jeunesse et favoriser le lien entre l'école et le monde associatif sont des piliers essentiels pour édifier une société où chaque individu trouve sa place et contribue activement au bien-être collectif.

Nous affirmons que le terreau de l'engagement associatif se trouve au sein des générations montantes. Encourager les jeunes à s'impliquer dans des organisations de jeunesse constitue un investissement dans l'avenir de notre société. Plus on commence jeune, plus on internalise les valeurs d'entraide, de solidarité, et de responsabilité civique. Ainsi, nous plaidons pour un soutien renforcé aux initiatives dédiées à la jeunesse, offrant des espaces d'apprentissage et d'expression où les futurs citoyens peuvent développer leurs compétences et leur sens des responsabilités.

La promotion des associations au sein des établissements éducatifs représente une stratégie cruciale. Nous nous engageons à établir des liens étroits entre l'école et le monde associatif, permettant aux jeunes de découvrir les multiples facettes de l'engagement citoyen. En intégrant les valeurs associatives dans le curriculum éducatif, nous aspirons à former des citoyens actifs, conscients de leur rôle au sein de la société.

Nous souhaitons également promouvoir une culture de l'engagement accessible à tous. Cela implique de créer des ponts entre le monde professionnel et associatif, encourageant les employeurs à soutenir le bénévolat en libérant, par exemple, du temps de travail pour permettre à leurs employés de s'investir bénévolement. Les Engagés reconnaissent que tout le monde, indépendamment de son statut, devrait avoir l'opportunité de contribuer à la vie associative et de participer à la construction d'une société plus harmonieuse.

PROJET NON VALIDÉ

En conclusion, nous croyons en la puissance de l'engagement associatif dès le plus jeune âge comme catalyseur d'une société plus solidaire. En favorisant la collaboration entre les organisations de jeunesse, l'éducation et le monde professionnel, nous aspirons à créer un environnement où chaque individu, quel que soit son parcours, trouve sa voie pour participer activement à la construction d'un avenir collectif prometteur.

Nous voulons :

- Instaurer un revenu de participation sous la forme d'une allocation de base de 600€ offerte par la société à chaque citoyenne et citoyen de 18 ans et plus. En contrepartie, inviter chaque citoyen et citoyenne à contribuer au bien-être collectif par une activité socialement utile : un travail, une formation, l'engagement dans une action associative ou les soins apportés à une personne dépendante. Chaque personne pourra choisir son mode de participation ou renoncer à recevoir son revenu.
- Au niveau fédéral, instaurer un service citoyen généralisé pour les jeunes, volontaire dans un premier temps et obligatoire à terme.
- Valoriser les volontaires par un certificat attestant des compétences acquises et une dispense du stage d'attente de chômage.
- Dédommager substantiellement le service citoyen pour qu'il ne suscite pas uniquement l'adhésion des jeunes privilégiés et l'inclure dans le calcul pour la pension
- Promouvoir le volontariat à travers tous les niveaux de pouvoir comme source d'émancipation, d'implication et de citoyenneté. D'ailleurs, il s'agit de préserver la loi fédérale de 2005 relative aux droits des volontaires qui garantit le statut des volontaires et définit leurs droits et les obligations des organisations ou les institutions qui les accueillent.
- Créer une plateforme en ligne visant d'une part à valoriser le bénévolat et l'associatif et d'autre part à faciliter la rencontre entre demandeurs de services, associations et bénévoles à la recherche de projets ou encore citoyens en recherche de petits jobs (exemple : babysitting…). Sur la plateforme, on retrouverait des informations sur les associations actives dans la commune, les appels à bénévolat, une CVthèque des bénévoles ou demandeurs de petits jobs, les demandes de services, un répertoire des initiatives, un agenda de l'associatif, des vade-mecum utiles aux associations et bénévoles…) ;
- Permettre aux syndics bénévoles ou membres d'une copropriété qui rendent des petits services à cette dernière de bénéficier d'un régime similaire à celui des bénévoles d'ASBL en ce qui concerne la perception de dédommagements réduits.
- Participer aux initiatives régionales telles que le grand nettoyage de Printemps (BeWapp), GoodFood, Fauchages tardifs, Contrats de rivière, Opérations « Combles et clochers ».
- Organiser chaque année la « semaine des associations » avec au programme des portes ouvertes et visites de projets, des rencontres dans les écoles et une grande fête où les associations pourront tenir un stand ;

4. METTRE EN VALEUR ET RECONNAÎTRE L'ACTION DES ASSOCIATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION

Dans la perspective d'une Belgique prospère et solidaire, Les Engagés reconnaissent la nécessité cruciale de mettre en valeur et de reconnaître pleinement l'action des associations au sein de la population. Cette section incarne notre engagement à créer un élan collectif où l'État, les citoyens et les entreprises collaborent harmonieusement pour soutenir et renforcer le tissu associatif, garantissant ainsi une société équilibrée et résiliente.

Nous considérons que le soutien étatique aux associations est une pierre angulaire de leur vitalité. Cependant, nous reconnaissons également que les associations ont besoin d'un appui plus large, impliquant la participation active des citoyens et des entreprises. Ainsi, notre vision s'articule autour de la promotion de ces associations auprès du secteur privé, encourageant les entreprises à s'investir dans des projets porteurs de sens, en phase avec leurs valeurs et contribuant à l'amélioration de la société.

Les entreprises, en tant que partenaires potentiels, peuvent jouer un rôle déterminant dans le renforcement des associations. Nous encourageons la mise en place de mécanismes favorisant la collaboration entre les associations et les entreprises, que ce soit par le biais de mécénat, de partenariats ou de programmes de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Nous croyons en la création de synergies où le secteur privé contribue activement à des initiatives bénéfiques pour la collectivité.

PROJET NON VALIDE

La promotion des associations auprès des entreprises ne se limite pas à une simple collaboration financière. Il s'agit également de mettre en lumière le travail essentiel accompli par ces associations au sein de la société. Nous nous engageons à développer des campagnes de sensibilisation, mettant en exergue les projets impactant et les réussites significatives des associations, afin d'encourager davantage de partenariats et de soutiens.

Nous aspirons à créer un élan d'engagement collectif où l'État, les citoyens et les entreprises convergent pour mettre en valeur et reconnaître pleinement l'action des associations. En favorisant une collaboration étroite entre les différents acteurs de la société, nous travaillons à établir un écosystème propice à la croissance et à la pérennité des associations, contribuant ainsi à la construction d'une Belgique solidaire et épanouissante pour tous.

Nous voulons :

- Encourager les entreprises locales à soutenir sous la forme d'un mécénat les activités associatives ;
- Soutenir toutes les formes d'organisations de jeunesse (mouvements de jeunesse, associations de fait…) qui répondent à certains critères de qualité et poursuivent des objectifs sociétaux tant financièrement que matériellement par le prêt gratuit de matériel, la location à tarif préférentiel, la mise à disposition de locaux…
- Revégétaliser les rues de nos villes et villages (projets de rénovation urbaine et de réfection de la voirie qui prévoient dans la mesure du possible des éléments végétaux, soutien d'initiatives privées et citoyennes, etc.), notamment en utilisant des structures végétales chaque fois que cela peut remplacer des infrastructures artificielles.
- Promouvoir et renforcer la bonne gouvernance dans les fédérations et associations sportives reconnues.

PROJET NON VALIDE